Press Release

Communiqué

Pour diffusion immédiate Le 12 décembre 2005

LES TOUT PREMIERS REPÈRES PERMETTRONT AUX CANADIENS DE MESURER LES PROGRÈS RÉALISÉS EN VUE DE RÉDUIRE LES TEMPS D'ATTENTE

Toronto, 12 décembre 2005 – Les provinces et les territoires font un immense pas en avant en vue de réduire le temps que doivent attendre les Canadiens pour recevoir des services de santé. Pour la première fois, les Canadiens auront un ensemble commun de repères pour accéder aux soins médicaux et aux services de diagnostic, ont indiqué aujourd'hui les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé.

« L'établissement de repères communs permet aux Canadiens de voir dans quelle mesure nous améliorons l'accès à certains services de santé », a déclaré le ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, George Smitherman.

Aux termes des repères, qui sont fondés sur les résultats de recherche et des preuves cliniques, les provinces et les territoires s'efforceront d'améliorer l'accès aux services suivants :

- Radiothérapie moins de quatre semaines après que les patients sont jugés aptes à recevoir leur traitement;
- Réparation des fractures de la hanche en moins de 48 heures;
- Arthroplastie de la hanche en moins de 26 semaines;
- Arthroplastie du genou en moins de 26 semaines;
- Ablation des cataractes en moins de 16 semaines pour les patients présentant un risque élevé;
- Examen de dépistage du cancer du sein tous les deux ans pour les femmes de 50 à 69 ans;
- Examen de dépistage du cancer du col utérin tous les trois ans pour les femmes âgées de 18 à 69 ans après deux tests ayant donné des résultats normaux.

Trois repères sont prévus pour les pontages coronariens suivant le degré d'urgence :

- Patients au premier degré en moins de deux semaines;
- Patients au deuxième degré en moins de six semaines;
- Patients au troisième degré en moins de 26 semaines.

Ces repères ne s'appliquent pas dans le cas d'interventions médicales d'urgence. Les patients ayant besoin de soins d'urgence continueront d'être examinés dans les meilleurs délais.

D'autres repères seront élaborés au fur et à mesure que de nouvelles preuves seront produites. Afin que cela se réalise, les provinces et les territoires jouent un rôle de premier plan en collaborant avec le gouvernement fédéral, les Instituts canadiens de recherche en santé et d'éminents cliniciens au Canada.

Chaque gouvernement continuera de poursuivre sa propre stratégie en vue d'améliorer l'accès aux services de santé et, d'ici la fin de 2007, d'établir ses propres objectifs pluriannuels d'application des repères.

Les provinces et les territoires améliorent également la façon de mesurer, de surveiller et de gérer les délais d'attente. D'où l'adoption d'indicateurs comparables pour faire en sorte que toutes les parties prenantes puissent mesurer les temps d'attente de la même façon.

L'annonce d'aujourd'hui s'inscrit dans la série d'initiatives déjà en cours dans les provinces et les territoires en vue d'améliorer l'accessibilité des soins de santé, entre autres :

- accroître les effectifs du secteur des soins de santé afin qu'un plus grand nombre de médecins,
 d'infirmières et d'autres professionnels de la santé soient disponibles pour fournir un vaste éventail de services:
- faire appel aux nouvelles technologies pour fournir des soins dans les collectivités rurales ou éloignées;
- améliorer les soins communautaires pour que les hôpitaux puissent se consacrer à ce qu'ils font le mieux;
- encourager les Canadiens et les Canadiennes à faire des choix santé qui favorisent le mieux-être et contribuent à prévenir les maladies.

Réduire les délais d'attente est un défi complexe car cela touche tous les aspects de la prestation des services de santé. « Les gouvernements ne peuvent améliorer l'accès seuls, a affirmé le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick, Elvy Robichaud. Les médecins et les organismes de services de santé ont un rôle important à jouer en vue d'accroître l'efficacité de la prestation des services. Les Canadiens peuvent faire une contribution importante en se renseignant au sujet de leurs options et en faisant des choix santé en vue de réduire la nécessité de recourir aux services de santé. »

L'annonce d'aujourd'hui respecte les engagements pris par les premiers ministres dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé sur lequel ils se sont entendus en septembre 2004.

Comme le précise l'accord intitulé, « Fédéralisme asymétrique », qui respecte les compétences du Québec et qui accompagne le plan décennal pour consolider les soins de santé, le Québec applique son propre plan de réduction du temps d'attente conformément aux objectifs, normes et critères déterminés par les autorités compétentes de la province.

- 30 -

Médias : Province de l'Ontario

David Spencer Bureau du ministre 416 327-4320

David Jensen
Direction des communications et de l'information
416 314-6197

Province du Nouveau Brunswick Johanne Le Blanc 506-457-3513

Services des renseignements aux médias des provinces et territoires:

Alberta

Mark Kastner Directeur des communications Alberta Health & Wellness Téléphone: 780-974-4658

Terre-Neuve

Tansy Mundon
Directeur of Communications
Dpt. of Health and Community
Services

Téléphone : 709-729-1377 Télécopieur : 709-729-0121

Courriel:

tansymundon@go.nl.ca

Île-du-Prince-Édouard

Rod Stanley, BAA, APR Coordonnateur des communications Department of Health - P.E.I. Téléphone: 902-368-4275 Télécopieur: 902-368-4969

Courriel:rjstanley@gov.pe.ca

Nunavut

Nino Wischnewski Directeur des communications Executive and Intergovernmental Affairs Téléphone: 867-975-6001

British Columbia

Carol Carman Directrice exécutive Ministry of Health, Public Affairs Bureau

Téléphone: 250-952-1887

Territoires du Nord-Ouest

Damien Healy Chef des communications Health and Social Services Téléphone: 867-920-8927 Télécopieur: 867-873-0484

Courriel:

damien_healy@gov.nt.ca

Saskatchewan

Jocelyn Argue Communications Branch Saskatchewan Health, Regina Téléphone: 306-787-4083

Manitoba

Mark Veerkamp

Téléphone : 204-945-1494

Nouvelle-Écosse

Sherri Aikenhead Téléphone : 902-424-2583 Courriel : aikenhsl@ns.gov.ca

Valerie Bellfontaine Directrice des communications

N.S. Dept. of Health

Téléphone: 902-424-7942

Yukon

Patricia Living

Téléphone : 867-667-3673 Télécopieur : 867-667-3096